

ACTUALITÉS

Vu à la télé !

Dans le cadre de sa démarche de développement commercial, SAG France a confié à I-médias Télé la réalisation de son film institutionnel pour présenter le groupe et ses différents métiers et expertises. La vidéo a été diffusée le 17 décembre 2015 à 20H45 sur la chaîne I-Télé et est consultable sur la page d'accueil du site internet de SAG France : <http://www.sag-france.fr/fr/>



« Nos activités en images » : le dernier film institutionnel de SAG France.

SAG THEPAULT obtient la certification « Radioprotection Entreprise »

Le 5 février, l'organisme QUALIANOR a octroyé la certification « Radioprotection Entreprise » à SAG THEPAULT, filiale de SAG France. Cette certification permet à SAG THEPAULT d'intervenir dans le périmètre d'installations nucléaires de base pour les travaux neufs et de maintenance des installations électriques Haute Tension en zones réglementées et attenantes, dans les meilleures conditions de sécurité. Onze personnes ont été formées durant deux semaines avec 100% de réussite aux tests.

L'INTERVIEW



Lionel ANSELMO,
Vice-président d'Altitude Infrastructure

Quel est le métier d'Altitude Infrastructure et comment analysez-vous le « marché » français ?

Altitude Infrastructure contribue depuis 13 ans à l'essor du marché de l'aménagement numérique. Aux côtés des collectivités et des opérateurs de services, son rôle est de gérer et exploiter les réseaux télécom. Acteur de premier plan dans le PTHD, Altitude Infrastructure gère à ce jour 20 RIP (réseaux d'infrastructures publics). Le PTHD est un des plus grands projets d'infrastructures visant à mettre à disposition de chaque foyer, site public, entreprise, une fibre optique partout en France.

A ce stade, la grande majorité des départements ou régions a lancé son projet, tous les indicateurs sont donc au vert. Si la cou-

Raccordement de l'Alsace à la fibre optique : ça avance !

En France, 12 millions de foyers sont éligibles à la fibre optique. Dans les zones les moins denses, il s'agit d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des objectifs du Plan Très Haut Débit du gouvernement (PTHD).

Lionel ANSELMO, Vice-président d'Altitude Infrastructure, nous livre sa vision du marché français et les raisons de son optimisme pour le déploiement rapide des infrastructures, à travers l'exemple du chantier actuel en Alsace.

verture totale du territoire national prendra plusieurs années, l'augmentation du volume des prises FTTH chaque jour et les taux de pénétration autour de 21% sont des signaux encourageants.

En quoi consiste le marché sur lequel vous intervenez en Alsace ?

Pour ce premier projet d'envergure régionale en concession, NGE Concessions (développeur de projets en concession) et Altitude Infrastructure accompagnent le Conseil régional d'Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin) dans la réalisation d'une infrastructure de télécommunication, de la conception à la commercialisation, en passant par la réalisation et l'exploitation du réseau. L'objectif est de connecter plus de 370 000 foyers,

équipements publics et entreprises, sur 700 communes, d'ici 2022. L'investissement total s'élèvera à plus de 400 M€.

En quoi votre offre est-elle complémentaire de celle de SAG France ?

Contrairement à nos concurrents, nous avons affirmé la volonté de fédérer des entreprises de proximité, pour réaliser ce chantier de grande envergure. Cela est encore à l'étude mais SAG France, qui est un spécialiste reconnu de la construction de réseaux et très bien implanté sur les territoires, pourrait nous accompagner sur ce chantier pour préparer les infrastructures servant au raccordement. Ce serait une formidable opportunité et illustration de la dynamique collective qu'il nous faut trouver !



Une borne de recharge électrique rapide PULSE QC50 posée par SAG VIGILEC.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Objectif 2017 : tripler le nombre de bornes de recharge électrique en France



PAROLE D'EXPERT

Bornes de recharge électrique : l'offre clé en main de SAG VIGILEC

Les ventes de véhicules électriques neufs en France ont augmenté de plus de 60% entre 2014 et 2015. Face à l'enjeu de développement des bornes de recharge électrique sur le territoire, SAG VIGILEC propose aux collectivités territoriales un accompagnement sur-mesure, allant de la pose de la borne à sa maintenance.

Patrick VANTREPOTTE, Directeur du Pôle Ville Intelligente de SAG VIGILEC, présente cette offre tout inclus.

Garantir un service en continu

SAG VIGILEC intervient auprès des collectivités territoriales via les syndicats d'électrification, sur l'aménagement, la pose et le raccordement des bornes de recharge électrique. L'offre clé en main de SAG VIGILEC inclut automatiquement la maintenance et la supervision des bornes, en partenariat avec Orange et Freshmile. Concrètement, chaque borne est géolocalisée et reliée à une centrale pour identifier en temps réel tout dysfonctionnement, alerte, tentative de fraude. Une borne peut être activée/désactivée et la charge

relancée suite à une coupure de courant par exemple. Objectif : faciliter l'intervention et garantir un service en continu.

Un service personnalisé

Le système d'identification des usagers (par badge ou téléphone portable) permet d'agréger les volumes d'énergie consommée à chaque charge jusqu'à l'édition des factures liées aux frais de chaque abonné. De son côté, chaque utilisateur peut réserver librement en ligne sa borne de recharge au jour et à l'heure de son choix. Autre avantage pour les collectivités, le système

permet de contrôler que ce qui est réellement consommé correspond bien aux factures éditées par EDF.

Des bornes 4 fois plus rapides

Depuis décembre 2015, mandaté par le syndicat départemental d'énergie de l'Allier, SAG VIGILEC intervient pour installer 70 nouvelles bornes de recharge électrique. Parmi elles, 20 bornes de recharge rapide permettront bientôt aux usagers de recharger 80% de la batterie de leur véhicule en 30 minutes, soit 4 fois plus vite qu'avec une borne de recharge classique (2 heures de charge).

Les ventes de véhicules électriques en France ont été multipliées par plus de 6 entre 2011 et 2015, passant de 2626 à 17 240. **Au total ce sont près de 50 000 véhicules électriques** qui circulent sur tout le territoire. Parallèlement, fin 2015, on comptait 10 161 bornes de charge électriques accessibles au public, principalement situées en Ile-de-France, dans le Rhône et en Gironde. 62% sont installées sur la voirie, 25% dans les parcs de stationnement des commerces et 12% sur les parkings publics.

Pour accompagner la transition écologique et le développement des véhicules électriques, les collectivités territoriales peuvent bénéficier de soutien financier public. Les investissements de groupes privés ou publics se développent également. Cette dynamique répond à l'objectif fixé par le gouvernement de tripler le nombre de bornes de recharge opérationnelles en France pour atteindre le nombre de 38 000 d'ici fin 2017.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, **le ratio moyen est d'une borne de recharge électrique disponible pour quatre véhicules en circulation**. Cela questionne sur la cohérence des infrastructures disponibles avec l'objectif de développement des véhicules électriques. Pour l'atteindre, l'une des réponses est l'itinérance comme levier essentiel de réassurance sur la simplicité d'usage des bornes de recharge électrique : portails internet de géo-localisation, réservation en ligne et abonnement contractuel sont autant d'atouts pour simplifier, fluidifier et amener le consommateur vers un véhicule électrique.

AGENDA/A NE PAS MANQUER

- **Du 31 mai au 2 juin 2016** SAG France sera présent au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL), Porte de Versailles à Paris (hall 3 - stand J69) (report de l'édition de novembre 2015).
- **Du 21 au 23 juin 2016** : SAG VIGILEC sera présent au congrès triennal de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) à Tours.